

v. 2022	<b>INTITULE</b>
<b>SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)</b> <b>Inter entreprises</b>	

<b>OBJECTIFS</b>
Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées Mettre en application, ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail.

<b>Public</b>	Salariés / Toute personne souhaitant acquérir les compétences à l'action en cas d'accident
<b>Nombre de participants</b>	5 à 10 personnes (effectif réglementé)
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Docs. De contractualisation</b>	Convention de formation, fiche de présence, facturation
<b>Validation</b>	Validation des acquis à travers des mises en pratiques. Cette formation ouvre droit au certificat SST valable 24 mois. Elle doit être mise à jour tous les 24 mois avec une formation de 7h
<b>Support</b>	Support correspondant aux éléments abordés durant la formation
<b>Matériel et logistique</b>	Salle sur Onet le château
<b>Modalités d'accès /accessibilité</b>	Accessible PMR – stationnement à proximité – Restauration à proximité
<b>Durée</b>	2 Journée(s) de 7 heures (temps réglementé) (horaires à confirmer : 8h30/12h00 – 13h30/17h00)
<b>Animatrice</b>	Virginie – Formatrice pour FREQUENCE CONSEIL Formatrice d'adultes Agrée formatrice SST (FSST) par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS
<b>Coût</b>	<b>280 € HT / personne pour les 2 journées</b> <b>1400 € en intra</b> <b>Exonéré de TVA</b>

## CONTENU

Handicap à prendre en considération	Réponse pédagogique
<input type="checkbox"/> Déficience motrice	
<input type="checkbox"/> Maladie invalidante	
<input type="checkbox"/> Déficience visuelle	
<input type="checkbox"/> Déficience auditive	
<input type="checkbox"/> Troubles psychiques	
<input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle	

### Prévention :

- Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre des actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Situer le cadre juridique de l'intervention du SST

### Protéger :

- Les alertes à la population
- Les alertes particulières
- Les familles de dangers
- La phase d'action

### Examiner

- Libération des voies aériennes
- Analyse

### Alerter

- Les numéros d'urgence
- Le contenu du message
- La chaîne des secours

### Secourir

- La victime se plaint d'un saignement abondant
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint d'un traumatisme
- La victime d'une plaie d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

### Méthodes pédagogiques :

Echanges  
 Débats Ateliers  
 Analyses de situation  
 Cas concrets et mises en pratique

### Modalités d'évaluation :

- Cas concrets
- Suivre l'intégralité de la formation